



Avril 2021- N° 45

Pratiques optimales concernant la dysphagie



Qu'est ce que la dysphagie?

Cette publication vise à promouvoir les meilleures pratiques cliniques et administratives, dont les pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada, pour assurer la qualité et la sécurité des soins et services au quotidien.

Pour plus d'information, consulter le Protocole interdisciplinaire « Processus cliniques pour les usagers à risque de dysphagie ou dysphagiques » (PID-026) disponible sur le réseau des bibliothèques du CISSS de Laval

La dysphagie est un trouble de la déglutition (capacité d'avaler) lié à la difficulté du passage des aliments de la bouche vers l'estomac¹.

Il est primordial d'identifier les usagers dysphagiques et à risque de dysphagie et de mettre en place des interventions rapidement pour prévenir la détérioration de leur état de santé.

Il est impossible de prévenir la dysphagie, mais il est possible d'en prévenir les complications de la manière suivante :

- ⊙ Connaître les facteurs de risque
- ⊙ Reconnaître les signes de dysphagie
- ⊙ Mettre en place les précautions universelles
- ⊙ Assurer une supervision lors des repas

IMPORTANCE DE LA COLLABORATION ET DU PARTENARIAT

Étant donné que la dysphagie constitue une situation clinique complexe, il est recommandé qu'une équipe de professionnels intervienne en **interdisciplinarité** et en **partenariat** avec l'utilisateur.

¹ Larousse médical, 2020

Tous les intervenants ont un rôle à jouer dans la prévention des conséquences indésirables d'un trouble de la déglutition. Les membres de l'équipe de dysphagie sont toutefois les seuls intervenants qui procèdent à l'évaluation et à la prise en charge de ce trouble.

Schéma : Rôles et responsabilités des membres de l'équipe interdisciplinaire en dysphagie

Qui	Fait quoi
Ensemble des intervenants : éducateurs spécialisés, infirmières auxiliaires, intervenants psychosociaux, préposés aux bénéficiaires, auxiliaires au services de santé et sociaux, assistants en réadaptation, techniciens en diététique, équipe de dysphagie	Favorise l'implication de l'utilisateur, de ses proches et de l'équipe Connait et applique les recommandations cliniques Collabore au plan d'intervention interdisciplinaire (PII) Documente et transmet l'information S'assure de l'application des recommandations
Équipe de dysphagie : ergothérapeute, infirmière, médecin, nutritionniste, orthophoniste	Évalue la déglutition Formule des recommandations Assure le suivi des recommandations Effectue le suivi de l'efficacité du plan de traitement Fait l'enseignement à l'utilisateur, ses proches et le personnel, selon son champ d'exercice
Usager et ses proches	Connait, comprend et est en accord avec les recommandations Applique les recommandations

TRANSFERT DE L'INFORMATION CONCERNANT LA DYSPHAGIE

La dysphagie est considérée comme une condition à risque élevé de conséquences graves. Il faut donc s'assurer que l'**information** pertinente concernant cette condition soit transmise lors des situations suivantes :

- Évaluation ou réévaluation de l'utilisateur en lien avec les risques de dysphagie
- Changement d'intervenant
- Transfert d'un service/département/unité à un autre
- Transfert entre les installations du CISSS de Laval (ex. : de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé vers l'Hôpital juif de réadaptation)
- Congé vers un établissement de santé hors du CISSS de Laval
- Congé vers le domicile

L'information peut être transmise verbalement ou par écrit, et doit être sélectionnée en fonction du destinataire. Le transfert de l'information doit être documenté. Veuillez vous référer à la « Politique sur le transfert de l'information aux points de transition des soins et services » (RPP 167-2019-DSM).

Pour plus d'information :

Communiquez avec un membre de l'équipe de dysphagie de votre secteur

Auteurs:

Marie-Élaine Giroux, conseillère clinique DSM
Christine Alary Gauvreau, conseillère clinique DSM
Sabrina Cornejo Freire, conseillère clinique DSI

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 